



## Promoteur, agent immobilier : le point sur le permis de construire et d'aménager

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- En collaboration avec **Marie Caderon, juriste spécialisée en droit des affaires**
- Dernière vérification de la fiche : 09/02/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 27/05/2019

Un client vous a mandaté afin de trouver un acquéreur pour son terrain à bâtir dont il souhaite se séparer. Un jeune couple est intéressé mais il désire connaître les règles encadrant le permis de construire et il se tourne vers vous. Que peut-il faire ? Que doit-il faire ?

### Permis de construire : quelles constructions sont concernées ?

**4 questions.** Lorsque votre client souhaite obtenir un permis de construire, il faut qu'il se pose 4 questions : quand doit-il le demander ? A-t-il le droit de le demander ? Comment doit-il le demander ? Une fois le permis obtenu, que doit-il faire ?

#### Quand doit-il être demandé ?...

{ABONNEZ-VOUS}

### Permis de construire : quelle est la procédure ?

**Qui peut le demander ?** La personne qui peut demander à bénéficier d'un permis de construire est le propriétaire du terrain ou son mandataire. Si votre client n'en n'est qu'au stade de la signature du compromis de vente, il peut néanmoins demander un permis de construire, avec l'accord du propriétaire : il est alors considéré comme bénéficiant d'un mandat de la part du propriétaire.

#### A qui le demander ?...

{ABONNEZ-VOUS}